

SÉANCE DU 23 JANVIER 2019

19-01-007

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation: 17 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt trois janvier à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUCHEAU, Conseillère municipale déléguée, Alain HERAUD, Conseiller Municipal, Jean-Paul GARRAUD, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Séjournet), Noureddine BOUACHERA (pouvoir à Philippe Buisson), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

SOUTIEN À LA PRATIQUE DE LA DANSE: ÉDITION 2019 DE LA FÊTE DE LA DANSE À LIBOURNE

Depuis 2011 et par délibérations, la Ville a souhaité confier au comité départemental de danse de la Gironde l'organisation d'une fête de la danse à Libourne désormais intégrée dans une semaine dédiée à la danse « Dis à quoi tu danses » du 4 au 9 février 2019,

Considérant le souhait de pérenniser l'existence de cette manifestation municipale qui regroupe un large public autour de la pratique de la danse et de sa dimension spectaculaire sous forme de scènes ouvertes et d'ateliers gratuits ;

Considérant la nécessité de formaliser, par une nouvelle convention, le souhait de la Ville de Libourne de soutenir l'activité du comité départemental de danse de la Gironde et de lui confier l'organisation de l'édition 2019 de « la fête de la danse » en lui allouant une somme de 4500€ pour cette édition;

Considérant enfin que différents partenaires ou mécènes pourraient être susceptibles de soutenir la réalisation de cet événement;

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (35 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :


-à signer la convention confiant la préparation et l'organisation de l'édition 2018 de « la fête de la danse » à Libourne au Comité Départemental de Danse de la Gironde et autorisant le versement au comité départemental d'une somme de 4 500€ à l'issue de la manifestation

-à solliciter des partenariats ou des mécénats portant sur le soutien à cette manifestation et à signer les conventions afférentes.



Imputation budgétaire : chapitres 923

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne 31 janvier 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 23 JANVIER 2019

19-01-008

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation: 17 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt trois janvier à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Alain HERAUD, Conseiller Municipal, Jean-Paul GARRAUD, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Séjournet), Noureddine BOUACHERA (pouvoir à Philippe Buisson), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LIBOURNE

A l'occasion de la fin du centenaire de la première guerre mondiale, la SAHL - Société Historique et Archéologique de Libourne- a souhaité regrouper, dans un numéro spécial, l'édition de ses deux publications annuelles. Elle constitueront ainsi un livre à part entière, intégralement consacré, sur plusieurs centaines de pages, à la guerre de 1914-1918 à Libourne et dans le Libournais.

Au regard du coût d'impression de cette édition exceptionnelle, la SHAL a sollicité un soutien financier auprès de la Ville de Libourne à qui elle souhaite par ailleurs faire don de 50 exemplaires de l'ouvrage ainsi réalisé.

Considérant l'intérêt historique de ce projet et la volonté de la Ville de Libourne de soutenir cette initiative d'un acteur culturel local,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (35 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

-à procéder à l'attribution et au versement d'une subvention d'un montant de 2 000€ à la société Historique et Archéologique de Libourne

-à accepter le don de 50 exemplaires de l'ouvrage consacré à la guerre de 1914-1918 à Libourne et dans le Libournais réalisé par la SHAL afin qu'ils puissent être proposés au public pour consultation et offerts le cas échéant.

Imputation budgétaire : chapitres 923

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

31 janvier 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

Gironde